

## Synthèse sur les dépenses fiscales

### I. DEPENSES FISCALES CONSTATEES EN 2017 ET EN 2018 VENTILEES PAR LOI DE FINANCES

Les dépenses fiscales étant toujours en évolution au fil des différentes lois de finances en vigueur, il est important de comparer cette évolution en termes de nombre et en termes de coût. Le tableau ci-dessous illustre la ventilation des dépenses fiscales constatées en 2017 et en 2018 qui sont adoptées par les différentes lois de finances.

Tableau 1 : Ventilation des dépenses fiscales par loi de finances

Désignation	2017		2018	
	Nombre	Montant en MDH	Nombre	Montant en MDH
Total des dépenses fiscales	291	28 551	295	29 270
dont celles antérieures à la LF 2015	268	27 706	267	28 300
dont celles relatives à la LF 2015	7	697	7	757
dont celles relatives à la LF 2016	3	1	3	Minime importance
dont celles relatives à la LF 2017	13	147	13	213
dont celles relatives à la LF 2018	-	-	5	Minime importance

La lecture de ce tableau permet de révéler les constatations suivantes :

- 91% des mesures dérogatoires ont été adoptées antérieurement à 2015. Ces mesures représentent en termes de coût plus de 97% des dépenses fiscales constatées en 2018.
- Les dépenses fiscales adoptées par les lois de finances d'après 2015 sont de moins en moins importantes, aussi bien en termes d'effectif qu'en termes de coût.

## II. VENTILATION DES DEPENSES FISCALES PAR TYPE D'IMPOT

Afin d'analyser la répartition des dépenses fiscales par type d'impôt que ce soit en termes de nombre ou en termes de coût, le tableau ci-dessous ventile les dépenses fiscales constatées en 2017 et en 2018 :

Tableau 2 : Ventilation des dépenses fiscales par type d'impôt

En millions de dirhams

Désignation	2017				2018				Variation 18/17
	Mesures recensées	Mesures évaluées	Montant	Part	Mesures recensées	Mesures évaluées	Montant	Part	
TVA	84	82	14 336	50%	85	83	15 496	53%	8%
IS	60	48	4 757	17%	62	49	4 662	16%	-2%
IR	81	48	4 590	16%	82	50	4 563	16%	-1%
DET	37	30	860	3%	37	29	709	2%	-18%
TSAV	8	4	213	1%	8	4	256	1%	20%
TASS	11	10	2 328	8%	11	10	2 700	9%	16%
TIC	7	6	153	1%	7	6	87	0%	-43%
DI	3	3	1 314	5%	3	3	796	3%	-39%
<b>Total</b>	<b>291</b>	<b>231</b>	<b>28 551</b>	<b>-</b>	<b>295</b>	<b>234</b>	<b>29 270</b>	<b>-</b>	<b>2%</b>

Le nombre de mesures recensées qualifiées en dépenses fiscales est passé de 291 en 2017 à 295 en 2018. Parmi ces mesures, 234 ont fait l'objet d'évaluation en 2018, soit 79% des mesures recensées. Le montant global des dépenses fiscales correspondant a augmenté de 719 MDH entre 2017 et 2018, passant de 28 551 MDH à 29 270 MDH respectivement, soit un taux de croissance de 2%. Cette augmentation est expliquée principalement par la hausse des dépenses fiscales afférentes à la TVA (+1 160 MDH) et à la TASS (+372 MDH) avec une atténuation des dépenses fiscales afférentes aux DI (-518 MDH) et DET (-151 MDH).

La structure des dépenses fiscales par type d'impôt est maintenue similaire à celle de l'année 2017 avec la prépondérance des dépenses fiscales relatives à la TVA (53%), à l'IS (16%) et à l'IR (16%).

### III. VENTILATION DES DEPENSES FISCALES PAR TYPE DE DEROGATION

Les dérogations fiscales recensées en 2018 se présentent sous forme d'exonérations totales, partielles ou temporaires, de réductions, de déductions, de facilités de trésorerie, de taxations forfaitaires et d'abattements. Le tableau ci-dessous résume le nombre d'incitations par type de dérogation :

Tableau 6 : Ventilation des dépenses fiscales par type de dérogation

En millions de dirhams

Désignation	2017				2018			
	Nombre	%	Montant	%	Nombre	%	Montant	%
Exonérations Totales	187	64%	16 229	57%	189	64%	16 804	57%
Réductions	49	17%	8 594	30%	51	17%	9 107	31%
Exonérations Temporaires ou Partielles	18	6%	2 006	7%	18	6%	1 855	6%
Abattements	5	2%	950	3%	5	2%	759	3%
Déductions	16	5%	346	1%	16	5%	447	2%
Facilités de Trésorerie	5	2%	393	1%	5	2%	263	1%
Taxations Forfaitaires	11	4%	33	0%	11	4%	35	0%
<b>Total</b>	<b>291</b>	<b>-</b>	<b>28 551</b>	<b>-</b>	<b>295</b>	<b>-</b>	<b>29 270</b>	<b>-</b>

L'analyse de ce tableau dégage une cohérence en termes de structure pour les deux années consécutives. En effet, les exonérations totales détiennent la part majoritaire de 57% en 2018 suivi des réductions avec 31%.

## IV. VENTILATION DES DEPENSES FISCALES PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Les dépenses fiscales évoluent d'une manière différenciée au fil des années selon le secteur d'activité. Ci-dessous, un tableau retraçant la répartition des dépenses fiscales par secteur d'activité :

Tableau 7 : Ventilation des dépenses fiscales par secteur d'activité

En millions de dirhams

Désignation	2017				2018			
	Mesures recensées	Mesures évaluées	Montant	Part	Mesures recensées	Mesures évaluées	Montant	Part
Activités immobilières	40	31	5 782	20%	40	33	5 750	20%
Secteur énergétique	4	4	4 820	17%	4	4	5 453	19%
Sécurité-Prévoyance	13	11	4 187	15%	13	11	4 787	16%
Exportations	9	5	2 517	9%	10	5	2 614	9%
Agriculture, pêche	24	21	2 367	8%	25	23	2 605	9%
Secteur financier	42	30	1 986	7%	41	30	1 699	6%
Industrie alimentaires	7	7	1 594	6%	7	7	1 595	5%
Transport	21	17	1 406	5%	21	17	1 279	4%
Mesures profitant à tous les secteurs	24	15	1 395	5%	25	15	667	2%
Industrie Automobile et chimique	4	4	495	2%	5	5	583	2%
Santé-Social	23	22	727	3%	23	22	535	2%
Activités minières	7	7	256	1%	7	7	340	1%
Services Publics	2	1	-	0%	2	1	314	1%
Tourisme	4	4	166	1%	5	4	182	1%
Edition, Imprimerie	4	4	161	1%	4	4	158	1%
Régions	14	14	200	1%	14	13	142	0%
Education	14	12	108	0%	14	12	137	0%
Artisanat	5	4	42	0%	5	4	44	0%
Autres secteurs	30	18	342	1%	30	17	382	1%
<b>Total</b>	<b>291</b>	<b>231</b>	<b>28 551</b>	<b>-</b>	<b>295</b>	<b>234</b>	<b>29 270</b>	<b>-</b>

A structure quasiment stable entre 2017 et 2018, les dépenses fiscales enregistrées en 2018 sont attribuables en grande partie, au secteur immobilier (20%), au secteur énergétique (19%), au secteur de la sécurité et de la prévoyance (16%) et au secteur d'exportation (9%).

En effet, les dérogations au profit des activités immobilières totalisent 40 mesures dont 33 ont été évaluées à 5 750 MDH en 2018, et proviennent principalement des dépenses fiscales en matière de TVA avec un montant de 2 732 MDH et en matière d'IR avec un montant de 2 039 MDH.

En outre, avec un montant de dépenses de 4 820 MDH en 2017, le secteur énergétique a encore bénéficié en 2018 d'un montant remarquable de dépenses fiscales allant à 5 453 MDH. Ces dépenses proviennent essentiellement de dépenses fiscales en matière de TVA avec un montant de 5 445 MDH et en matière de TIC avec un montant de 8 MDH.

## V. VENTILATION DES DEPENSES FISCALES PAR TYPE DE BENEFICIAIRE

Quand on parle de dépenses fiscales, on sous-entend automatiquement une partie qui en bénéficie. Ces bénéficiaires peuvent être des entreprises, des ménages ou même des services publics. Le tableau ci-après détaille la part des dépenses fiscales, en nombre et en montant, par type de bénéficiaire pour les années 2017 et 2018.

Tableau 8 : Ventilation des dépenses fiscales par type de bénéficiaire

En millions de dirhams

Désignation	2017				2018			
	Mesures recensées	Mesures évaluées	Montant	Part	Mesures recensées	Mesures évaluées	Montant	Part
Ménages	91	73	13 072	46%	90	73	14 163	48%
dont Salariés	16	9	2 244	8%	16	9	2 615	9%
dont Fabricants et prestataires	2	2	262	1%	2	2	256	1%
dont Auteurs-Artistes	6	2	123	0%	5	2	132	0%
Entreprises	149	120	14 360	50%	153	123	13 882	47%
dont Promoteurs immobiliers	16	13	902	3%	16	13	759	3%
dont Agriculteurs	17	14	1 974	7%	18	15	2 192	7%
dont Exportateurs	9	5	2 517	9%	10	5	2 614	9%
dont Pêcheurs	6	6	225	1%	6	6	151	1%
dont Etablissements d'enseignement	11	9	95	0%	11	9	106	0%
Services publics	20	16	513	2%	20	16	795	3%
dont Etat	9	5	351	1%	9	5	682	2%
dont Agences de développement	7	7	156	1%	7	7	94	0%
dont Etablissements publics	4	4	6	0%	4	4	19	0%
Autres*	31	22	607	2%	32	22	430	1%
<b>Total</b>	<b>291</b>	<b>231</b>	<b>28 551</b>	<b>-</b>	<b>295</b>	<b>234</b>	<b>29 270</b>	<b>-</b>

(\*) Il s'agit principalement des organismes internationaux, des associations et des fondations.

A structure quasiment stable entre 2017 et 2018, les ménages et les entreprises détiennent la part majoritaire des dépenses fiscales (95%) (48% pour les ménages et 47% pour les entreprises) à l'instar de la majorité des pays émergents et développés.

En termes de contribution à la croissance des dépenses fiscales entre 2017 et 2018 évaluée à 719 MDH, l'Etat a accordé 1 091 MDH aux ménages et 283 MDH aux services publics. Le montant des dépenses fiscales accordé aux entreprises a quant à lui baissé de 478 MDH.

## VI. VENTILATION DES DEPENSES FISCALES PAR OBJECTIF

Chaque dépense fiscale a un caractère incitatif visant la réalisation d'objectifs bien précis. C'est dans ce cadre que le tableau ci-après énumère les dépenses fiscales en 2017 et 2018, en nombre et en coût, selon le type d'objectif qu'elles accompagnent.

Tableau 9 : Ventilation des dépenses fiscales par objectif

En millions de dirhams

Désignation	2017				2018			
	Mesures recensées	Mesures évaluées	Montant	Part	Mesures recensées	Mesures évaluées	Montant	Part
Soutenir le pouvoir d'achat	17	17	6 576	23%	17	17	7 224	25%
Faciliter l'accès au logement	34	29	5 587	20%	34	30	5 491	19%
Mobiliser l'épargne intérieure	27	20	3 873	14%	27	20	4 062	14%
Encourager les exportations	11	7	2 556	9%	12	7	2 655	9%
Développer le secteur agricole	17	15	2 158	8%	18	17	2 370	8%
Réduire le coût des facteurs	19	17	1 497	5%	19	17	1 391	5%
Encourager l'investissement	27	18	1 560	5%	29	20	802	3%
Développer le secteur minier	6	6	256	1%	6	6	340	1%
Réduire le coût du financement	19	14	205	1%	19	14	258	1%
Attirer l'épargne extérieure	7	7	192	1%	7	7	204	1%
Alléger le coût de la santé	13	12	404	1%	13	12	179	1%
Promouvoir la culture et les loisirs	11	6	161	1%	10	7	158	1%
Développer l'économie sociale	14	10	119	0%	14	9	125	0%
Encourager l'enseignement	12	9	90	0%	12	9	96	0%
Développer les zones défavorisées	6	6	156	1%	6	5	94	0%
Encourager l'artisanat	4	3	31	0%	4	3	33	0%
Modernisation du tissu économique	7	4	Minime importance	0%	7	3	Minime importance	0%
Autres objectifs*	40	31	3 130	11%	41	31	3 787	13%
<b>Total</b>	<b>291</b>	<b>231</b>	<b>28 551</b>	<b>-</b>	<b>295</b>	<b>234</b>	<b>29 270</b>	<b>-</b>

(\*) Il s'agit principalement des mesures visant la réduction des coûts des prestations, la réduction des coûts des transactions ainsi que les l'encouragement du secteur de l'automobile.

En 2018, Les mesures dérogatoires les plus importantes concernent principalement le soutien du pouvoir d'achat (7 224 MDH, soit 25%), la facilitation de l'accès au logement (5 491 MDH, soit 19%) et la mobilisation de l'épargne intérieure (4 062 MDH, soit 14%).